

# Les **Qualifications** des reproducteurs en **Lacaune Lait**



La reconnaissance des reproducteurs se fait sur le standard de la race Lacaune mais aussi sur la conformation de l'animal.

## Femelles

---

La qualification des agnelles s'effectue en fermes, entre leur 6 mois et 1 an.

Une agnelle peut être :

- « **RECONNUE** » si elle ne présente aucun défaut. Elle pourra devenir Mère à Béliers si son ISOL est bon.
- « **NON RECONNUE** » si elle présente un ou plusieurs défaut(s). Elle ne pourra en aucun cas devenir Mère à Béliers.

## Mâles en fermes

---

La qualification des jeunes béliers gardés dans les élevages se fait en même temps que les agnelles, entre leur 6 mois et 1 an.

Un bélier peut être :

- « **RECONNU A** » si il ne présente aucun défaut.
- « **RECONNU B** » si il présente un léger défaut.
- « **NON RECONNU** » si il présente un plus gros défaut ou plusieurs.

## Mâles en centres

---

La qualification des jeunes béliers collectés par les entreprises de sélection se fait aux alentours de 7 mois. Ceux-ci ont été génotypés : leurs propres performances sont donc déjà connus mais non prouvées par leur descendance. Ils sont donc appelés « ESPOIR ».

Un bélier peut être :

- « **ESPOIR A** » si il ne présente aucun défaut. Il peut être destiné au testage sur descendance au centre d'insémination ou proposé à la vente.
- « **ESPOIR B** » si il présente un léger défaut. Il ne pourra en aucun cas aller en testage sur descendance mais pourra être proposé à la vente.
- « **REFUSE** » si il présente un plus gros défaut ou plusieurs. Il sera réformé.

# Les **Qualifications** des reproducteurs en **Lacaune Lait**



Seuls les béliers qualifiés « ESPOIR A » et avec un bon index génomique prétendent à entrer au centre d'insémination.

## Mâles en Centre d'IA

- La 1ère année, il sera appelé « **AGNEAU AMELIORATEUR** ».

Sa semence sera utilisée dans des élevages en CLO pour entretenir la population de référence. C'est-à-dire que les performances de leurs filles serviront à faire le lien entre la valeur génétique des individus et les performances qu'elles présagent.

- La 2ème année, il sera appelé « **BELIER AMELIORATEUR ou GENOMIQUE** ».

Sa semence sera utilisée dans des élevages en CLO et CLS, en attente d'index sur descendance.

Ces 2 premières années, les béliers sont dit en période de **TESTAGE**.

- A partir de 2,5 ans, il pourra être appelé « **BELIER CONFIRME** ».

Sa semence sera utilisée dans des élevages en CLO ou CLS. Les performances de sa descendance est connu, il possède un index sur descendance.



*Pointage et qualification par la commission UPRA des béliers arrivés au centre de la coopérative OVITEST.*



*Pointage et qualification par la commission UPRA des béliers arrivés au centre du Service Elevage de la Confédération Générale de Roquefort.*